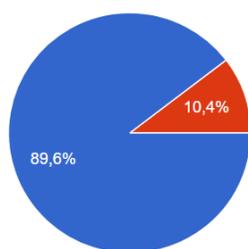


Chez FRAMATOME le CET Fin de carrière c'est du concret. Chez EDF, encore du secret ?

Fin 2024, près de **3 000 salariés** ont répondu au sondage lancé par FO sur l'intérêt de mettre en place un Compte Epargne Temps Fin de carrière à EDF SA (CET FDC). La délégation FO a d'ores et déjà porté cette revendication auprès de la Directrice des Ressources Humaines Groupe nouvellement nommée.

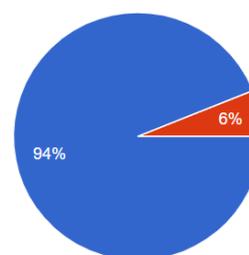


● Oui
● Non

Un plébiscite pour un nouveau dispositif de CET Fin De Carrière

Le constat : en raison d'une charge de travail importante, de nombreux salariés ne sont pas en mesure de prendre l'intégralité de leurs jours de congés, le CET FDC offrirait une solution innovante pour **près de 90 % des salariés qui ont répondu à notre enquête.**

Les résultats de notre sondage montrent également que 94 % de ceux qui ont répondu ont déjà un CET et qu'ils sont en mesure de l'alimenter régulièrement (pour rappel, le CET actuel a été mis en place à EDF SA en 2008)



● Oui
● Non

Nos revendications sont :

- Le CET FDC ne pourrait être activé **qu'en fin de carrière** ;
- Le CET FDC n'aurait **pas de plafond** ;
- Le CET FDC ne serait **pas monétisable** ;
- Le CET FDC serait **abondé de façon progressive par l'employeur** en fonction de l'âge du salarié ;
- **Possibilité de transférer 1 an du CET** actuel vers le CET FDC ;
- **Le placement de l'intéressement** (en heures) vers le CET FDC ;
- **Davantage de souplesse de placement** sur CET FDC pour les cadres au forfait-jours ;

Un CET FDC similaire **existe depuis 2020 chez FRAMATOME** sous le nom de CCFC (Compte Congé Fin de carrière), mais également dans de grandes entreprises comme la SNCF, THALES et MICHELIN.

Les salariés d'EDF seraient-ils moins bien considérés que les autres ?



Le CET FDC suscite un réel intérêt des salariés d'EDF pour cette revendication innovante. Ce dispositif permettrait d'atténuer les effets néfastes de la réforme injuste et brutale du rallongement de l'âge de départ à la retraite. Par ailleurs, il permettrait de répondre efficacement aux enjeux de santé sécurité pour des salariés qui pourraient être « usés » par des métiers exigeants physiquement et/ou psychologiquement.